

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

Volume 1

N° Spécial

10 Août 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 10 Août 2018

Volume 1

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE/ N° 2018-140	08.08.2018	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine	3
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-140 du 8 août 2018	5
DCL/BRGE/ N° 2018-141	08.08.2018	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Bois-Colombes	18
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-141 du 8 août 2018	20
DCL/BRGE/ N° 2018-142	08.08.2018	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart	26
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-142 du 8 août 2018	28
DCL/BRGE/ N° 2018-143	08.08.2018	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne	41
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-143 du 8 août 2018	43



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018-140 du 8 août 2018
instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2017-172 du 22 août 2017 instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine,

Vu les demandes du maire d'Asnières-sur-Seine en date des 19 décembre 2017 et 22 juin 2018,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune d'Asnières-sur-Seine sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (2 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 2 : Asnières- sur-Seine), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie 1 Place de l'Hôtel de Ville
Départementales (canton n° 12 : Courbevoie-1)	Bureau 16 Centre Administratif Belfort 23 rue de Belfort

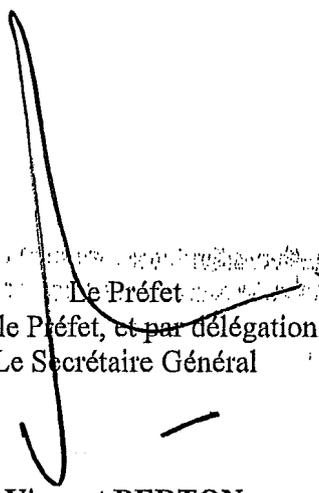
ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 11 mars 2019.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune d'Asnières-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 08/08/2018


Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

ASNIERES-SUR-SEINE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-140 du 8 août 2018

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE	1, place de l'hôtel de ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
2	C.A.S. ANCIEN TRIBUNAL D'INSTANCE	16, place de l'hôtel de ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
3	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H. G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
4	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE	12, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1
5	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE	6, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1
6	ECOLE MATERNELLE REJANE	2-6, rue de Nanterre	N° 12 Courbevoie-1
7	ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU	Rue Edmé Périer	N° 2 Asnières-sur-Seine
8	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	60, rue de la comète	N° 2 Asnières-sur-Seine
9	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H.G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
10	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	60, rue de la comète	N° 2 Asnières-sur-Seine
11	ECOLE MATERNELLE VOLTAIRE	29, rue de Prony	N° 2 Asnières-sur-Seine
12	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H.G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
13	ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	87, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
14	ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	87, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
15	ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	48, rue de Chanzy	N° 12 Courbevoie-1
16 Bureau centralisateur	CENTRE ADMINISTRATIF BELFORT	23, rue de Belfort	N° 12 Courbevoie-1
17	ECOLE MATERNELLE FLACHAT	32, rue Parmentier	N° 12 Courbevoie-1
18	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN D'ORMESSON	2, rue de Chanzy	N° 12 Courbevoie-1
19	ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	14, rue Magenta	N° 2 Asnières-sur-Seine
20	ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	14, rue Magenta	N° 2 Asnières-sur-Seine
21	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B"	46, rue Michelet	N° 2 Asnières-sur-Seine
22	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B"	46, rue Michelet	N° 2 Asnières-sur-Seine

ASNIERES-SUR-SEINE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

23	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"	185, avenue d'Argenteuil	N° 2 Asnières-sur-Seine
24	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
25	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
26	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	5, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
27	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	5, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
28	CENTRE ROBERT LAVERGNE	11, rue Robert Lavergne	N° 2 Asnières-sur-Seine
29	CENTRE ROBERT LAVERGNE	11, rue Robert Lavergne	N° 2 Asnières-sur-Seine
30	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARÉ "B"	23, rue Henri Poincaré	N° 2 Asnières-sur-Seine
31	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARÉ "A"	25, rue Henri Poincaré	N° 2 Asnières-sur-Seine
32	ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES "B"	2, rue des Mourinoux	N° 2 Asnières-sur-Seine
33	ECOLE MATERNELLE MENIL	203, rue du Ménil	N° 2 Asnières-sur-Seine
34	ECOLE MATERNELLE DU PARC	111 bis, boulevard Voltaire	N° 2 Asnières-sur-Seine
35	ECOLE MATERNELLE FONTAINE	4 bis, rue H.G Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
36	ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU	Rue Edmé Périer	N° 2 Asnières-sur-Seine
37	ECOLE MATERNELLE BOKANOWSKI	20, rue Georges Guynemer	N° 2 Asnières-sur-Seine
38	ECOLE MATERNELLE PIERRE BOUDOU	16, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
39	CAS - HÔTEL DE VILLE	16, place de l'Hôtel de Ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
40	ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	1, rue Henri Martin	N° 12 Courbevoie-1
41	ECOLE MATERNELLE MICHELET	155, avenue d'Argenteuil	N° 2 Asnières-sur-Seine
42	ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES "A"	2, rue des Mourinoux	N° 2 Asnières-sur-Seine
43	ECOLE ELEMENTAIRE – ELISABETH BADINTER	9, rue Sarah Bernhart	N° 2 Asnières-sur-Seine
44	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - Réfectoire	6, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : MAIRIE	
1, place de l'hôtel de ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Louis Jovet	Totalité
Place de l'hôtel de ville	Totalité
Rue Buffon	Totalité
Rue de la Comète	Du n°25 au n°29 Du n°28 au n°30
Rue du RPC Gilbert	Du n°1 au n°25
Rue Edmond Fantin	Totalité
Rue Ernest Billet	Totalité
Rue H.G Fontaine	Du n°2 au n°28
Rue Maurice Bokanowski	Du n°53 à la fin
Rue Pierre Brossolette	Du n°1 au n°7 Du n°2 au n°6
Rue Pierre Durand	Totalité
Rue Sadi Carnot	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : C.A.S. – ANCIEN TRIBUNAL D'INSTANCE	
16, place de l'hôtel de ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Marne	Du n°52 au n°74
Grande rue Charles de Gaulle	Du n°33 à la fin Du n°38 à la fin
Passage de la Grande Rue	Totalité
Rue Bapst	Du n°1 au n°19Q Du n°2 au n°18
Rue de Verdun	Du n°2 à la fin
Rue Galliéni	Du n°27 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n°1 au n°21
BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	
4, rue H. G. Fontaine	
Nom de la rue	N° dans la rue
Impasse du Château	Totalité
Quai du Docteur Dervaux	Du n°41 au n°105
Quai du Docteur Dervaux face au n° 73	Totalité
Rue Barreau	Totalité
Rue du Château	Du n°33 au n°77 Du n°22 au n°66
Rue Duchesnay	Du n°1 à la fin
Rue Galliéni	Du n°2 au n°12
Rue Jean Dussourd	Du n°1 au n°31 Du n°2 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n°46 au n°80
Rue Maurice Pellerin	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE	
12, rue de Normandie	
Nom de la rue	N° dans la rue
Grande rue Charles de Gaulle	Du n°1 au n°31 Du n°2 au n°36
Quai du Docteur Dervaux	Du n°37 au n°39
Rue Callot	Totalité
Rue de Normandie	Totalité
Rue du Château	Du n°1 au n°31 Du n°2 au n°20
Rue Edouard Cadol	Totalité
Rue Galliéni	Du n°1 au n°25
Rue Jean Dutilloy	Totalité
Rue Lucien Micaud	Totalité
Rue Roger Poncelet	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - 6, rue de Normandie	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Marne	Du n°2 au n°34
Quai du Docteur Dervaux	Du n°1 au n°35
Rue d'Anjou	Totalité
Rue de Bretagne	Totalité
Rue de l'Embranchement	Totalité
Rue de l'Orne	Totalité
Rue de l'Ouest	Totalité
Rue du Chemin Vert	Du n°2 à la fin
Rue du Maine	Totalité
Rue Pasteur	Du n°1 à la fin Du n°2 au n°18

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE REJANE		
2-6, rue de Nanterre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°39 au n°51	Du n°36 au n°46
Avenue de l'Union	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	Du n°2 au n°54	
Place Princesse Palatine	Totalité	
Rue de Nanterre	Du n°2 au n°24	
Rue Denis Papin	Du n°2 au n°10	
Rue Franklin	Totalité	
Rue Waldeck Rousseau	Du n° 1 à la fin	
Villa Davoust	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU		
Rue Edmé Périer		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n° 45 au n° 89	
Cité Barat	Totalité	
Rue Albert Ier	Du n°2 à la fin	
Rue Baudoin	Totalité	
Rue Bernard Jugault	Du n°29 à la fin	Du n°28 à la fin
Rue de Colombes	Du n°17 au n°61	Du n°18 au n°50
Rue de Nanterre	Du n°35 au n°47	Du n°26 au n°46
Rue du Bac	Du n°2 au n°28	
Rue Emile Deschanel	Totalité	
Rue Paul Déroutède	Du n°1 à la fin	Du n°2 au n°16
Rue Retrou	Totalité	
Rue Rouget de Lisle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE		
60, rue de la Comète		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Berlin-Spandau	Totalité	
Avenue d'Argenteuil	Du n° 52 au n° 82	
Avenue Flammarion	Totalité	
Rue Auguste Thomas	Totalité	
Rue de la Comète	Du n° 1 au n° 23 et du n° 31 au n° 53	Du n° 32 au n° 48
Rue de la Concorde	Du n° 63 à la fin	
Rue du R.P. Christian Gilbert	Du n° 30 au n° 50	Du n° 27 au n° 47
Rue Georges Guynemer	Totalité	
Rue H. G. Fontaine	Du n° 30 à la fin	Du n° 17 à la fin
Rue Louis Vuitton	Totalité	
Villa Françoise	Totalité	
Villa Malakoff	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE		
4, rue H.G. Fontaine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place des Victoires	Totalité	
Rue de la Concorde	Du n°1 au n°61	Du n°2 au n°30
Rue des Jardins	Totalité	
Rue Diderot	Du n°1 au n°19	Du n°2 au n°28
Rue du R. P. Christian Gilbert	Du n°2 au n°28	
Rue Pierre Brossolette	Du n°9 au n°39	Du n°10 au n°26
Rue Rabelais	Du n°2 au n°14Q	

BUREAU DE VOTE N°10	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	
60, rue de la comète	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place Jean-Jacques Rousseau	Totalité
Rue de la comète	Du n°50 à la fin
Rue de la Concorde	Du n°32 à la fin
Rue de Prony	Totalité
Rue Diderot	Du n°21 à la fin Du n°30 à la fin
Rue Georges Janin	Totalité
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité
Rue Liouville	Totalité
Rue Montaigne	Totalité
Rue Montesquieu	Du n°7 à la fin Du n°22 à la fin
Rue Pierre Brossolette	Du n°41 à la fin
Rue Rabelais	Du n°1 à la fin Du n°16 à la fin
BUREAU DE VOTE N°11	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VOLTAIRE	
29, rue de Prony	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gabriel Péri	Totalité
Boulevard Voltaire	Du n°29 au n°83 Du n°28 au n°76
Impasse des Bas	Totalité
Impasse Prony	Totalité
Rue Amélie Maria	Totalité
Rue Basly	Du n°2 à la fin
Rue d'Alembert	Totalité
Rue des Bas	Du n°1 au n°27 Du n°2 au n°62
Rue Dussau	Totalité
Rue Gustave Caillebotte	Totalité
Rue Louis Melotte	Du n°2 à la fin
Rue Louise	Totalité
Rue Picquart	Totalité
Rue Renan	Totalité
Rue Voisin	Totalité
Villa Beurier	Totalité
Villa Briffault	Totalité
Villa Poisson	Totalité
BUREAU DE VOTE N°12	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	
4, rue H.G. Fontaine	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Voltaire	Du n°1 au n°27 Du n°2 au n°26
Quai du docteur Dervaux	Du n°107 au n°153
Rue de l'église	Totalité
Rue du cardinal Verdier	Totalité
Rue du château	Du n°79 à la fin Du n°68 à la fin
Rue Duchesnay	Du n°2 à la fin
Rue Gambetta	Totalité
Rue Louis Vion	Totalité
Rue Marceau Delorme	Totalité
Rue Maurice Bokanowski	Du n°82 à la fin
Rue Montesquieu	Du n°1 au n°5 Du n°2 au n°20
Rue Pierre Brossolette	Du n°28 à la fin
BUREAU DE VOTE N°13	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	
87, rue Pierre Boudou	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des grésillons	Du n°34 au n°84
Quai Aulagnier	Du n°11 au n°147
Rue du Jardin Modèle	Totalité
Rue Novion	Totalité
Rue Pierre Boudou	Du n°1 au n°51 Du n°24 au n°66

BUREAU DE VOTE N°14	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	
87, rue Pierre Boudou	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Erables	Totalité
Avenue des grésillons	Du n°86 au n°174
Rue Armand Numès	Totalité
Rue Pierre Boudou	Du n°53 à la fin Du n°68 à la fin
Square André Gédalge	Totalité
Square Charles Delaunay	Totalité
Square Doudart de Lagrée	Totalité
Square Eugène Faillet	Totalité
Square François Fabié	Totalité
Square Hérault	Totalité
BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	
48, rue de Chanzy	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Chevreul	Du n°36 à la fin
Avenue des chasseurs	Totalité
Avenue Dianoux	Totalité
Avenue du coq	Totalité
Avenue Faidherbe	Du n°1 au n°65 Du n°2 au n°46
Rue Balzac	Totalité
Rue de Champagne	Totalité
Rue des bruyères	Totalité
Rue des tilleuls	Totalité
Rue du Bourbonnais	Totalité
Rue du rocher	Totalité
Rue Pierre Joigneaux	Du n°1 au n°15 Du n°17 à la fin
Villa Faidherbe	Totalité
Villa Maurice	Totalité
Villa Paule	Totalité
BUREAU DE VOTE N°16	
Lieu de vote : C.A.S. BELFORT	
23, rue de Belfort	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Chevreul	Du n°2 au n°34
Rue de Belfort	Totalité
Rue de la sablière	Du n°52 à la fin
Rue de Rethonde	Totalité
Rue de Strasbourg	Totalité
Rue Denfert Rochereau	Du n°1 au n°7 Du n°2 au n°10
Rue du Guide	Totalité
Rue du Tintoret	Totalité
Rue Raphaël	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FLACHAT	
32, rue Parmentier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Cerisiers	Totalité
Avenue Faidherbe	Du n°67 à la fin Du n°48 à la fin
Avenue Jeanne	Totalité
Rue Chanzy	Du n°23 au n°33
Rue d'Alsace	Totalité
Rue de la Sablière	Du n°2 au n°50
Rue de Lorraine	Totalité
Rue Denfert Rochereau	Du n°9 au n°9Q
Rue Emile Agier	Totalité
Rue Parmentier	Du n°25 à la fin Du n°26 à la fin

BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN D'ORMESSON	
2, rue de Chanzy	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Barbey	Totalité
Avenue Beaulieu	Totalité
Avenue Casimir	Totalité
Avenue Charcot	Totalité
Avenue Chauvard	Totalité
Avenue Chevallier	Totalité
Avenue de la Marne	Du n°1 au n°37B
Avenue de l'étoile	Totalité
Avenue de Montmorency	Totalité
Avenue des acacias	Totalité
Avenue Flachat	Totalité
Avenue La Lauzière	Totalité
Rue Auguste Bailly	Du n°2 à la fin
Rue du bois	Totalité
Rue Steffen	Totalité
Square Gay Lussac	Totalité
Villa La Lauzière	Totalité
BUREAU DE VOTE N°19	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	
14, rue Magenta	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Bains	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Du n°122 à la fin
Avenue Imbart Latour	Totalité
Rue des Bourguignons	Du n°52 au n°110
Rue du Bac	Du n°67 à la fin
Rue du Chalet	Totalité
Rue Henri Moreau	Totalité
Rue Henri Say	Totalité
Rue Magenta	Du n°87 à la fin
Villa Aubert	Totalité
Villa des Roses	Totalité
Villa du Chalet	Totalité
Villa Sainte Anne	Totalité
Villa Senlis	Totalité
BUREAU DE VOTE N°20	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	
14, rue Magenta	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Haag	Totalité
Avenue Caroline	Totalité
Avenue de Colombes	Totalité
Avenue de la Cigale	Totalité
Avenue des Marronniers	Totalité
Avenue du Bac	Totalité
Avenue du Manoir	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Du n°56 au n°120
Avenue Sainte Anne	Totalité
Avenue Solférino	Totalité
Avenue Teissonnières	Totalité
Rue Albert Ier	Du n°1 au n°21
Rue Amélie	Totalité
Rue de Nanterre	Du n°1 au n°33
Rue du Bac	Du n°1 au n°65
Rue Dupré	Totalité
Rue Magenta	Du n°1 au n°85
Rue Saint Augustin	Totalité
Villa des Basses-Bruyères	Totalité

BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B" 46, rue Michelet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°91 au n°123	
Passage des Capucines	Totalité	
Rue Albert Ier	Du n°23 à la fin	
Rue André Cayron	Totalité	
Rue Bidel	Totalité	
Rue de Colombes	Du n°63 à la fin	Du n°52 à la fin
Rue des Bourguignons	Du n°112 au n°140	
Rue des Champs	Totalité	
Rue Lehot	Du n°1 au n°37	Du n°2 au n°42
Villa Pauline	Totalité	
Villa Villebois Mareuil	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "B" 46, rue Michelet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°125 au n°187	Du n°102 au n°174
Avenue des Trois Communes	Totalité	
Avenue Ferron	Totalité	
Avenue Guillemain	Du n°1 au n°5	Du n°2 au n°8
Impasse Laville	Totalité	
Place Michelet	Totalité	
Rue Courte	Totalité	
Rue de l'Alma	Du n°1 au n°23	
Rue des Bourguignons	Du n°142 à la fin	
Rue des Parisiens	Du n°7 à la fin	Du n°114 à la fin
Rue Laure Fiot	Totalité	
Rue Lehot	Du n°39 à la fin	Du n°44 à la fin
Rue Michelet	Totalité	
Rue RPC Gilbert	Du n°81 à la fin	
Rue Sainte Sophie	Totalité	
Villa de l'Union	Totalité	
Villa des Fleurs	Totalité	
Villa René	Totalité	
Villa Suzanne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°23 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A" 185, avenue d'Argenteuil		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Guillemain	Du n°9 au n°11	Du n°10 à la fin
Avenue Molière	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°119 à la fin	Du n°122 à la fin
Impasse Retrou	Totalité	
Rue de l'Alma	Du n°25 à la fin	
Rue du Ménil	Du n°11 au n°59	
Rue du R.P.C. Gilbert	Du n°59 au n°79	Du n°66 à la fin
Rue Lemaître	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°24 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY 3, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Lamartine	Totalité	
Avenue Marcelline	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue André Deveze	Totalité	
Rue de l'Abbé Lemire	Du n°1 au n°33	Du n°2 au n°20
Rue du Ménil	Du n°177 au n°211	Du n°174 au n°230
Rue Emile Zola	Du n°81 au n°137	Du n°90 au n°154
Rue Gaston Bonnier	Du n°1 à la fin	
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Scheurer Kestner	Totalité	
Rue Thiers	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n°47 à la fin	Du n°46 à la fin

BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
3, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Christophe	Totalité	
Rue de l'abbé Glatz	Totalité	
Rue du capitaine Bossard	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°94 au n°172	
Rue du Président Kruger	Totalité	
Rue Emile Zola	Du n°1 au n°79	Du n°2 au n°88
Rue Gilbert Rousset	Du n°35 à la fin	Du n°42 à la fin
Rue Maurice Laisney	Totalité	
Rue Paul Doumer	Totalité	
Villa Rouveyrol	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
5, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Pierre de Coubertin	Totalité	
Allée Soufflot	Totalité	
Allée Visconti	Totalité	
Boulevard Pierre de Coubertin	Totalité	
Chemin des Courtilles	Totalité	
Chemin du fossé de l'aumône	Totalité	
Place Le Vau	Totalité	
Rue Adolphe Briffault	Totalité	
Rue de l'abbé Lemire	Du n°35 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue Jules Hardouin-Mansart	Totalité	
Square Chalgrin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
5, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°266 au n°362	
Avenue Saint Joseph	Totalité	
Rue du Ménil	du n°211 bis à la fin	
Rue Victor Hugo	Du n°1 au n°45	Du n°2 au n°44
Villa Marcella	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : CENTRE ROBERT LAVERGNE		
11, rue Robert Lavergne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la redoute	Du n°5 à la fin	Du n°34 à la fin
Rue Bernard Jussieu	Totalité	
Rue Charles Linné	Totalité	
Rue de Freycinet	Du n°29 à la fin	Du n°36 à la fin
Rue Emile Zola	Du n°156 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : CENTRE ROBERT LAVERGNE		
11, rue Robert Lavergne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Redoute	Totalité	
Allée Mickaël Lefebvre	Totalité	
Avenue d'Argenteuil	Du n°364 au n°388	
Avenue de la Redoute	Du n°1 au n°3b	Du n°2 au n°32
Impasse Emile Zola	Totalité	
Résidence les Aubépines	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°232 à la fin	
Rue Emile Zola	Du n°139 à la fin	
Rue Robert Lavergne	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARE - B		
23, rue Henri Poincaré		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Claude Bernard	Totalité	
Avenue des Frères Lumière	Totalité	
Centre Commercial Nord	Totalité	
Résidence les Edelweiss	Totalité	
Résidence les muguets	Totalité	
Rue des Mourinoux	Du n°83 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue du 18 juin 1940	du n°1 à la fin	
Rue Henri Poincaré	Du n°1 au n°23	Du n°2 au n°36
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARE - A		
25, rue Henri Poincaré		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du docteur Fleming	Totalité	
Centre commercial est	Totalité	
Parvis Pierre de Coubertin	Totalité	
Résidence les capucines	Totalité	
Résidence les gentianes	Totalité	
Rue Edouard Branly	Totalité	
Rue Henri Poincaré	Du n°25 à la fin	Du n°38 à la fin
Rue Ladjji Doucouré	Totalité	
Rue Teddy Riner	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES - B		
2, rue des Mourinoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Becquerelle	Totalité	
Avenue Jules Durand	Totalité	
Rue de Freycinet	Du n°1 au n°27	Du n°2 au n°34
Rue Gaston Bonnier	Du n°2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°33		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MENIL		
203, rue du Ménil		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°176 au n°264	
Avenue des Tuyas	Totalité	
Avenue Frédéric Roustan	Totalité	
Avenue Marianne Roustan	Totalité	
Passage Homette	Totalité	
Rue Albert de Mun	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°99 au n°175	
Rue Gilbert Rousset	Du n°1 au n°33	Du n°2 au n°40
Rue Jean Jaurès	Totalité	
Rue Jeanne D'Arc	Totalité	
Villa Jean Charles	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°34		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU PARC		
111 bis, boulevard Voltaire		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°84 au n°100	
Rue de l'Alma	Du n°2 à la fin	
Rue des Frères Chausson	Totalité	
Rue des Parisiens	Du n°1 au n°5	Du n°2 au n°12
Rue du R.P.C. Gilbert	Du n°49 au n°57	Du n°52 au n°64
Rue Malakoff	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°35		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FONTAINE		
4 bis, rue H.G. Fontaine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°1 au n°43	Du n°2 au n°50
Avenue de la Marne	Du n°91 à la fin	
Place Aristide Briand	Totalité	
Rue Auguste Mayet	Totalité	
Rue de Colombes	Du n°1 au n°15	Du n°2 au n°16
Rue de la comète	Du n°2 au n°26	
Rue de la promenade	Totalité	
Rue de Nanterre	Du n°63 à la fin	Du n°62 à la fin
Rue Edmé Périer	Totalité	
Rue H.G. Fontaine	Du n°1 au n°15	
Rue Henri Pigeon	Totalité	
Rue Joseph Michel Heymann	Totalité	
Rue Mauriceau	Du n°15 à la fin	Du n°22 à la fin
BUREAU DE VOTE N°36		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU		
Rue Edmé Périer		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°53 au n°89	
Avenue Jean-Baptiste Baudouin	Totalité	
Avenue Pinel	Totalité	
Rue Bernard Jugault	Du n°1 au n°25	Du n°2 au n°24
Rue de Nanterre	Du n°49 au n°61	Du n°48 au n°60 bis
Rue Mauriceau	Du n°1 au n°13	Du n°2 au n°20
Rue Paul Déroulède	Du n°18 à la fin	
Rue Robert Aylé	Totalité	
Rue Waldeck Rousseau	Du n° 2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°37		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BOKANOWSKI		
20, rue Georges Guynemer		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Sainte Lucie	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°85 au n°117	Du n°78 au n°118
Rue Alphonse Kappler	Totalité	
Rue de la comète	Du n°55 à la fin	
Rue des Bas	Du n°29 au n°91	
Rue du contrat social	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°36
Rue Edouard Manet	Totalité	
Rue Elie Jaulin	Totalité	
Rue Georges Seurat	Totalité	
Rue Jacques David	Totalité	
Rue Louis Melotte	Du n°1 au n°25	
Rue Paul Gillet	Du n°2 à la fin	
Rue Pierre Auguste Renoir	Totalité	
Rue Trarieux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°38		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PIERRE BOUDOU		
16, rue Pierre Boudou		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Grésillons	Du n°2 au n°32	
Quai Aulagnier	Du n°1 au n°9	Du n°2 à la fin
Quai du Docteur Dervaux	Du n°155 à la fin	
Résidence Aulagnier	Totalité	
Résidence Voltaire	Totalité	
Rue Daniel	Totalité	
Rue de la Parfumerie	Totalité	
Rue Pierre Boudou	Du n°2 au n°22	

BUREAU DE VOTE N°39	
Lieu de vote : CAS – HOTEL DE VILLE	
16, place de l'Hôtel de Ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Marne	Du n°76 à la fin
Impasse du Général Mangin	Totalité
Rue Bapst	Du n°21 à la fin Du n°20 à la fin
Rue du Général Mangin	Totalité
Rue Félix Faure	Totalité
Rue Galliéni	Du n°14 à la fin
Rue Jean Dussourd	Du n°33 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n°23 au n°51Q Du n°24 au n°44
Villa Traversière	Totalité
BUREAU DE VOTE N°40	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	
1, rue Henri Martin	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Max de Nansouty	Totalité
Impasse des Carbonnets	Totalité
Rue Benoît Malon	Totalité
Rue Chanzy	Du n°35 à la fin Du n°2 à la fin
Rue des Bourguignons	Du n°2 au n°50
Rue Henri Martin	Totalité
Rue Parmentier	Du n°1 au n°23 Du n°2 au n°24
Rue Paul Bert	Totalité
Rue Pilaudo	Totalité
Rue Roger Campestre	Totalité
Rue Silvain	Totalité
Square Paul Bert	Totalité
Villa Pilaudo	Totalité
BUREAU DE VOTE N°41	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MICHELET	
155, avenue d'Argenteuil	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Gaité	Totalité
Avenue des trois frères	Totalité
Avenue Guillemin	Du n°13 à la fin
Passage Lorne	Totalité
Rue Bourdarie Lefure	Totalité
Rue des Bas	Du n°93 à la fin
Rue du Fossé de l'Aumone	Totalité
Rue du Ménil	Du n°61 au n°97 Du n°38 au n°92
Rue Mortinat	Totalité
Rue Paul Gillet	Du n°1 à la fin
Rue Robert Dupont	Totalité
Rue Trouillet Derel	Totalité
BUREAU DE VOTE N°42	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES - A	
2, rue des Mourinoux	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Zinnias	Totalité
Avenue de l'égalité	Totalité
Avenue d'Orgemont	Totalité
Avenue Henri Robert	Totalité
Les Genêts	Totalité
Rue des Mourinoux	Du n°1 au n°81 Du n°2 au n°20
Rue du 18 juin 1940	Du n°2 à la fin
Rue neuve des Mourinoux	Totalité
Rue Sœur Valérie	Totalité

BUREAU DE VOTE N°43	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ELISABETH BADINTER	
9, rue Sarah Bernhart	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée André Lefebvre	Totalité
Allée Camille du Gast	Totalité
Allée Flaminio Bertoni	Totalité
Allée Henri Chapron	Totalité
Allée Paul Magès	Totalité
Allée Thérèse	Totalité
Avenue des Grésillons	du n°176 à la fin
Avenue Laurent Cély	Totalité
Mail Anatoli Karpov	Totalité
Place Marie Picheri	Totalité
Quai Aulagnier	Du n°149 au n°225
Rue Bernard Palissy	Totalité
Rue des Caboeufs Prolongée	numéros pairs
Rue Eugénie Eboué	Totalité
Rue Henri Bergson	Totalité
Rue Jacqueline Auriol	Totalité
Rue Louis Armand	Totalité
Rue Maria Montessori	Totalité
Rue Marie Curie	Totalité
Rue Olympe de Gouges	Totalité
Rue Pierre Curie	Totalité
Rue Sarah Bernhardt	Totalité
Rue Vladimir Krannik	Totalité
Rue Yvonne de Gaulle	Totalité
BUREAU DE VOTE N°44	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - REFECTOIRE	
6, rue de Normandie	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Anciens Combattants	Totalité
Avenue de la Marne	Du n° 48 au n° 50 Q
Impasse Sesquez	Totalité
Rue de la Station	Totalité
Rue de Verdun	Du n° 1 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n° 2 au n° 22 Q



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018-141 du 8 août 2018
instituant les bureaux de vote dans la commune de Bois-Colombes

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2015-153 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bois-Colombes,

Vu la demande du maire de Bois-Colombes en date du 9 juillet 2018,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Bois-Colombes sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (3 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 11 : Colombes-2), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie salle du conseil municipal 15 rue Charles Duflos

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 11 mars 2019.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Bois-Colombes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 08/08/2018

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

BOIS-COLOMBES – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-141 du 8 août 2018

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	15, rue Charles Duflos	N° 11 - Colombes-2
2	MAIRIE - SALLE DES MARIAGES	15, rue Charles Duflos	N° 11 - Colombes-2
3	CENTRE CHARLEMAGNE - rez-de-chaussée -	5/7, rue Félix Braquet	N° 11 - Colombes-2
4	CENTRE CHARLEMAGNE - sous-sol	5/7, rue Félix Braquet	N° 11 - Colombes-2
5	ECOLE MATERNELLE PAUL BERT	25, rue Charles Duflos	N° 11 - Colombes-2
6	ECOLE PAUL BERT "A"	62, rue Paul Déroulède	N° 11 - Colombes-2
7	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	67, rue Charles Chefson	N° 11 - Colombes-2
8	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	63-65, rue Charles Chefson	N° 11 - Colombes-2
9	ESPACE SCHIFFERS	79, rue Charles Chefson	N° 11 - Colombes-2
10	ECOLE ELEMENTAIRE SAINT EXUPERY	89, rue Adolphe Guyot	N° 11 - Colombes-2
11	CENTRE DE LOISIRS ABBE GLATZ - salle n°2 à droite -	136, rue de l'abbé Glatz	N° 11 - Colombes-2
12	CENTRE DE LOISIRS ABBE GLATZ - salle n°1 à gauche -	136, rue de l'abbé Glatz	N° 11 - Colombes-2
13	ECOLE MATERNELLE GRAMME - réfectoire -	29, rue Gramme	N° 11 - Colombes-2
14	ECOLE MATERNELLE GRAMME - sous-sol -	29, rue Gramme	N° 11 - Colombes-2
15	ECOLE PIERRE JOIGNEAUX	110, rue Pierre Joigneaux	N° 11 - Colombes-2
16	ECOLE FRANCOISE DOLTO	104, rue Henry Litolff	N° 11 - Colombes-2
17	ECOLE LA CIGOGNE	11, rue du Moulin Bailly	N° 11 - Colombes-2
18	"LE VIGNY"	2, allée Marc Birkigt	N° 11 - Colombes-2

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : MAIRIE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	
15 rue Charles Duflos	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de Verdun	Totalité
Place de la République	Totalité
Rue du Général Leclerc	Du n°1 au n°55 (pairs et impairs)
Rue Leconte	Totalité
Rue Lévesque	Totalité
Rue Parchappe	Totalité
Villa Briez	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : MAIRIE – SALLE DES MARIAGES	
15 rue Charles Duflos	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Lauriers	Totalité
Avenue du Vaudreuil	Totalité
Impasse Foch	Totalité
Impasse Octave	Totalité
Résidence Cloarec	Totalité
Rue Foch	Totalité
Rue Heynen	Totalité
Rue Jean Jaurès	Totalité
Villa Catherine	Totalité
Villa des lauriers	Totalité
Villa du Bois	Totalité
Villa Duforêt	Totalité
Villa Lecanu	Totalité
Villa Saint Thibault	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : CENTRE CHARLEMAGNE – rez-de-chaussée	
5/7, rue Félix Braquet	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place Gabriel Péri	Totalité
Rue des Bourguignons	Du n°1 au n°78 (pairs et impairs)
Rue Paul Déroulède	Du n°1 au n°59 (pairs et impairs)
Villa Beauséjour	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : CENTRE CHARLEMAGNE – sous-sol	
5/7, rue Félix Braquet	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Albert	Totalité
Impasse Doussineau	Totalité
Place de la résistance	Totalité
Rue Carnot	Totalité
Rue de la paix	Totalité
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°1 au n°24 (pairs et impairs)
Rue Félix Braquet	Totalité
Rue Félix Faure	Totalité
Rue Mertens	Totalité
Villa de la paix	Totalité
Villa des aubépines	Totalité
Villa du château	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PAUL BERT	
25, rue Charles Duflos	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Claire	Totalité
Avenue du sergent Gillard	Totalité
Avenue Gambetta	Totalité
Avenue Marguerite	Totalité
Avenue Villebois Mareuil	Totalité
Rue Charles Duflos	Totalité

SUITE BUREAU N° 5	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue du Général Leclerc	Du n°56 à la fin (pairs et impairs)
Rue Henry Litolff	Du n°1 au n°33 (pairs et impairs)
Rue Vico	Totalité
Villa Marguerite	Totalité
Villa Maurice	Totalité
Villa Médicis	Totalité
Villa Parmentier	Totalité
BUREAU DE VOTE N°6 Lieu de vote : ECOLE PAUL BERT "A" 62, rue Paul Déroulède	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Châtaigniers	Totalité
Avenue du R P C Cloarec	Totalité
Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny	Totalité
Avenue Jeanne d'Arc	Totalité
Avenue Raspail	Totalité
Avenue Robert	Totalité
Avenue Robert Bain	Totalité
Avenue Thérèse	Totalité
Rue Auguste Moreau	Totalité
Rue Géraldy	Totalité
Rue Paul Déroulède	Du n°60 à la fin (pairs et impairs)
Villa Burtin	Totalité
Villa Coursaget	Totalité
Villa Delisi	Totalité
Villa des Glycines	Totalité
Villa des Peupliers	Totalité
Villa des roses	Impairs
Villa du Sentier	Totalité
Villa Lecoœur	Totalité
Villa Lépine	Totalité
Villa Mimosa	Totalité
Villa Pierrefonds	Totalité
Villa Préaux	Totalité
Villa Suzanne	Totalité
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY 67, rue Charles Chefson	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des pavillons	Totalité
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°25 à la fin (pairs et impairs)
Rue Eugène Besançon	Totalité
Rue Ferrand	Totalité
Rue Jean Brunet	Totalité
Rue Raspail	Totalité
Villa des belles-vues	Totalité
Villa des platanes	Totalité
Villa Marie	Totalité
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY 63-65, rue Charles Chefson	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Allard	Totalité
Avenue Hardy	Totalité
Avenue Reynaud	Totalité
Avenue Savoye	Totalité
Rue Charpentier	Totalité
Rue des bourguignons	Du n°79 à la fin (pairs et impairs)
Rue Manoury	Totalité
Rue Philippe de Metz	Totalité
Villa des marronniers	Totalité

SUITE BUREAU N° 8	
Nom de la rue	N° dans la rue
Villa des orties	Totalité
Villa Osouf	Totalité
Villa Schutz et Daumain	Totalité
Villa Thérèse	Totalité
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ESPACE SCHIFFERS 79, rue Charles Chefson	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Calmel	Totalité
Avenue Leballeur	Totalité
Rue Amiral Courbet	Totalité
Rue Victor Hugo	Totalité
Villa des fleurs	Totalité
Villa Fortuné	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SAINT EXUPERY 89, rue Adolphe Guyot	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Barrière	Totalité
Avenue Baudard	Totalité
Avenue Charles de Gaulle	Du n°1 au n°62 (pairs et impairs)
Avenue Georges Hecq	Totalité
Rue Charles Chefson	Totalité
Rue des bons enfants	Totalité
Rue du 14 juillet	Totalité
Rue Marceau Delorme	Totalité
Villa des ifs	Totalité
Villa des lilas	Totalité
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS ABBE GLATZ -salle n° 2 à droite 136, rue de l'abbé Glatz	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue André Chénier	Totalité
Avenue André Coutant	Totalité
Avenue des Marronniers	Totalité
Avenue du Bel Air	Totalité
Avenue du Clos Fleuri	Totalité
Avenue du lieutenant Richard	Totalité
Avenue Emilienne	Totalité
Avenue Hoche	Totalité
Avenue Renée	Totalité
Impasse des Fleurs	Totalité
Place Jean Mermoz	Totalité
Rue André Chénier	Totalité
Rue Auguste Benamou	Totalité
Rue Claude Mivière	Totalité
Rue Cuny	Totalité
Rue du commandant Rivière	Totalité
Rue Hoche	Totalité
Rue Loradoux	Totalité
Villa Balebat	Totalité
Villa Barbier	Totalité
Villa Gartrell	Totalité
Villa Hoche	Totalité
Villa Renaissance	Totalité

BUREAU DE VOTE N°12	
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS ABBE GLATZ -salle n° 1 à gauche	
136, rue de l'abbé Glatz	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Cadoux Girault	Totalité
Avenue Charles de Gaulle	Du n°63 à la fin (pairs et impairs)
Avenue le Mignon	Totalité
Avenue Saint Pierre	Totalité
Avenue Vitel	Totalité
Rue Charcot	Totalité
Rue de l'Abbé Glatz	Totalité
Rue Galliéni	Totalité
Villa Beaudoin	Totalité
Villa Emilie	Totalité
Villa Louise	Totalité
BUREAU DE VOTE N°13	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE GRAMME - réfectoire	
29, rue Gramme	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue d'Argenteuil	Du n°1 au n°281 (pairs et impairs)
Avenue des Chambards	Totalité
Avenue Jeanne	Totalité
Avenue Ledoux Davet	Totalité
Avenue Maurice	Totalité
Avenue Walter	Totalité
Impasse Corrier Leclerc	Totalité
Rue Adolphe Guyot	Totalité
Rue Marceau Auger	Totalité
Rue Marie-Laure	Totalité
Rue Raoul	Totalité
Villa des Chambards	Totalité
Villa des Roses	Pairs
Villa Jeanne	Totalité
Villa Servy	Totalité
BUREAU DE VOTE N°14	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE GRAMME - sous-sol -	
29, rue Gramme	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Passiflores	Totalité
Avenue Bernard Martin	Totalité
Avenue d'Argenteuil	Du n°282 à la fin (pairs et impairs)
Avenue de l'Agent Sarre	Totalité
Avenue Ferdinand Richet	Totalité
Avenue Mary	Totalité
Rue Armand Lépine	Totalité
Rue Eugénie Carmignat	Totalité
Rue Gramme	Totalité
Rue Marcel Binet	Totalité
Villa Félicie	Totalité
BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : ECOLE PIERRE JOIGNEAUX	
110, rue Pierre Joigneaux	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Barthélémy	Totalité
Avenue Barthélémy et Bauer	Totalité
Avenue Chevreul	Totalité
Avenue des trois pavillons	Totalité
Avenue Sylvestre	Totalité
Rue blanche	Totalité
Rue de Bois-Colombes	Totalité
Rue des messageries	Totalité
Rue Maurice Pelletier	Totalité

SUITE BUREAU N° 15	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue Nouvelle	Totalité
Rue Pierre Joigneaux	Du n°1 au n°118 (pairs et impairs)
Square de la côte St Thibault	Totalité
Villa des Vosges	Totalité
Villa Dubruc	Totalité
Villa Jouvencel	Totalité
Villa Logerais	Totalité
Villa Louis Willaume	Totalité
BUREAU DE VOTE N°16	
Lieu de vote : ECOLE FRANCOISE DOLTO	
104, rue Henry Litolff	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Peupliers	Totalité
Place Gare des Vallées	Totalité
Rue Charles Duport	Totalité
Rue des Peupliers	Totalité
Rue des Romains	Totalité
Rue Henry Litolff	du n°34 à la fin (pairs et impairs)
BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : ECOLE LA CIGOGNE	
11, rue du Moulin Bailly	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Auguste-Rodin	Totalité
Allée de la Soufflerie	Totalité
Allée des Bruyères	Totalité
Allée Gabriel	Totalité
Allée George-Sand	Totalité
Allée Louis-Blériot	Totalité
Place de la Renaissance	Totalité
Rue André et M. L. Roure	Totalité
Rue des acacias	Totalité
Rue des Belles-Vues	Totalité
Rue du Moulin Bailly	Totalité
Rue Pasteur	Totalité
Rue Pierre Joigneaux	Du n°119 à la fin (pairs et impairs)
Villa Marie-Louise	Totalité
BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : "LE VIGNY"	
2, allée Marc Birkigt	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Dames	Totalité
Allée des Tilleuls	Totalité
Allée Marc Birkigt	Totalité
Avenue de l'Europe	Totalité
Avenue Michel Ricard	Totalité
Impasse Joigneaux	Totalité
Place de la belle hispano	Totalité
Rue des Minimes	Totalité
Rue du Capitaine Guynemer	Totalité
Rue du Moulin Massé	Totalité
Rue Hispano-Suiza	Totalité
Rue Louis Willaume	Totalité
Rue Marc Birkigt	Totalité
Rue Raoul Nordling	Totalité
Villa Chanoine	Totalité
Villa des Ajones	Totalité
Villa Lesage	Totalité



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018-142 du 8 août 2018
instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2017-174 du 22 août 2017 instituant les bureaux de vote dans la commune de Clamart,

Vu la demande du maire de Clamart en date du 25 juillet 2018,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Clamart sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 8 : Clamart), municipales et référendums	Bureau n° 1 Salle Jacky Vauclair Place Maurice Gunsbourg

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 11 mars 2019.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Clamart sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 08/08/2018

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Vincent BERTON

CLAMART – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-142 du 8 août 2018

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
2	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
3	SALLE DES FÊTES HUNEBELLE	Place Jules Hunebelle	N° 8 - Clamart
4	ECOLE MATERNELLE GATHELOT	7 rue Gathelot	N° 8 - Clamart
5	GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET	11 Mail des Hauts Jardins	N° 8 - Clamart
6	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
7	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
8	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
9	GYMNASE DES CLOSAUX	24 rue des Closiaux	N° 8 - Clamart
10	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
11	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
12	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	6 rue Jules Ferry	N° 8 - Clamart
13	ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	154 avenue Jean Jaurès	N° 8 - Clamart
14	CENTRE SOCIO CULTUREL DE LA FOURCHE	216 avenue Jean Jaurès	N° 8 - Clamart
15	GYMNASE CONDORCET	52 rue Condorcet	N° 8 - Clamart
16	ECOLE PRIMAIRE DU MOULIN DE PIERRE	Petit Sentier des Rochers	N° 8 - Clamart
17	ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS	11-13 rue des Rochers	N° 8 - Clamart
18	ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS	43 rue d'Estienne d' Orves	N° 8 - Clamart

CLAMART – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

19	ECOLE MATERNELLE DES ROCHERS	125 rue Pierre Brossolette	N° 8 - Clamart
20	ECOLE MATERNELLE FLEURY	97 rue de Fleury	N° 8 - Clamart
21	ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	16 rue du Parc	N° 8 - Clamart
22	ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	16 rue du Parc	N° 8 - Clamart
23	MAISON DE QUARTIER JARDIN PARISIEN	20 rue du Parc	N° 8 - Clamart
24	COLLEGE PETITS PONTS	7 rue de Vendée	N° 8 - Clamart
25	COLLEGE PETITS PONTS	7 rue de Vendée	N° 8 - Clamart
26	ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	9 rue de Bretagne	N° 8 - Clamart
27	ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	9 rue de Bretagne	N° 8 - Clamart
28	CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC	44 route du Pavé Blanc	N° 8 - Clamart
29	CENTRE SOCIO-CULTUREL DU PAVE BLANC	44 route du Pavé Blanc	N° 8 - Clamart
30	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
31	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
32	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
33	COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	Allée du Gymnase	N° 8 - Clamart
34	MAISON DES SPORTS	Place Hunebelle	N° 8 - Clamart
35	GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET	11 Mail des Hauts Jardins	N° 8 - Clamart

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE		
Place Jules Hunebelle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Meudon	totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°1 au n°15 (n° impairs)	
Cité d'Agry	totalité	
Cité Leisnier	totalité	
Impasse de l'Allée de Meudon	totalité	
Place de la Source	totalité	
Place du Garde	totalité	
Place Marquis	totalité	
Place Maurice Gunsbourg	totalité	
Rue du Président Roosevelt	du n°2 au n°46	
Rue du Troisy	du n°22 au n°42 (n° pairs)	du n°25 au n°53 (n° impairs)
Rue Henry	totalité	
Rue Hévin	totalité	
Rue Jean-Baptiste Bouziat	totalité	
Rue Jeanne	totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°31 au n°85 (n° impairs)	
Rue Saint-Pierre	totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE		
Place Jules Hunebelle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue René Samuel	totalité	
Place de l'Eglise	totalité	
Place Ferrari	totalité	
Rue de l'Eglise	totalité	
Rue des Ruisseaux	totalité	
Rue du Centre	totalité	
Rue du Guet	totalité	
Rue du Plessis Piquet	totalité	
Rue du Troisy	du n°1 au n°23 (n° impairs)	du n°2 au n°20 (n° pairs)
Rue Gathelot	totalité	
Villa Cour Creuse	totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : SALLE DES FÊTES HUNEBELLE		
Place Jules Hunebelle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Pressoir	totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°2 au n°34 (n° pairs)	
Rue Chef de Ville	totalité	
Rue de la Fontaine	totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°1 au n°21 (n° impairs)	
Rue Pierre et Marie Curie	totalité	
Rue Pierre Franquet	totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE GATHELOT		
7 rue Gathelot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Beauséjour	Totalité	
Avenue du Bois Tardieu	du n°1 au n°31 (n° impairs)	
Avenue du Printemps	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°27 au n°99 (n° impairs)	du n°38 au n°106 (n° pairs)
Cité des Jardins	Totalité	
Impasse Colombe	Totalité	
Impasse du Hameau	Totalité	
Impasse du Plateau	Totalité	
Rue Céline	Totalité	
Rue de Bièvres	du n°1 au n°75 (n° impairs)	
Rue de la Division Leclerc	Totalité	
Rue de l'Hermitage	Totalité	

SUITE BUREAU N° 4			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Rue du Château		Totalité	
Rue du Montoir		Totalité	
Rue Louise Possoz		Totalité	
Villa de Chevreuse		Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5			
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET			
11 mail des Hauts Jardins			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Lucille Legrand		totalité	
Impasse de la Tranquilité		totalité	
Impasse Sans Souci		totalité	
Passage Franck		totalité	
Rue Bonnelais		du n°27 au n°67 (n° impairs)	du n°28 au n°66 (n° pairs)
Rue de Fontenay		du n°11 au n°93 (n° impairs)	
Rue des Etangs		totalité	
Rue du Fort		totalité	
Rue du Panorama		totalité	
Rue L. Filleaux Tiger		totalité	
Rue Paul Pade		totalité	
Sentier de Fontenay		totalité	
Square de Fontenay		totalité	
Villa des Roses		totalité	
Villa Sans Souci		totalité	
BUREAU DE VOTE N°6			
Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX			
24 rue des Closiaux			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée des Nnoisetiers		totalité	
Impasse Bellevue		totalité	
Impasse des Galvents		totalité	
Rue Bonnelais		du n°1 au n°25 (n° impairs)	du n°2 au n°26 (n° pairs)
Rue de Chatillon		totalité	
Rue de la Noise		totalité	
Rue de Savoie		totalité	
Rue des Galvents		totalité	
Rue Pierre Corby		du n°15 au n°999 (n° impairs)	du n°20 au n°998 (n° pairs)
Sentier de la Savoie		totalité	
BUREAU DE VOTE N°7			
Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX			
24 rue des Closiaux			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès		du n°17 au n°55 (n° impairs)	du n°36 au n°62Q (n° pairs)
Avenue Victor Hugo		du n°1 au n°37 (n° impairs)	du n°2 au n°30 (n° pairs)
Rue Chamberet		Totalité	
Rue de Dormelle		Totalité	
Rue de la Maison Blanche		Totalité	
Rue de l'Île Bouchard		Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves		du n°1 au n°5 (n° impairs)	
Rue du Troisy		du n°44 au n°66 (n° pairs)	
Rue Gabriel Péri		Totalité	
Rue Georges Huguot		Totalité	
Rue Louis Dupont		du n°1 au n°23 (n° impairs)	
Rue Martin		Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier		du n°23 au n°29 (n° impairs)	du n°2 au n°26 (n° pairs)
Sentier Vide-Gousset		Totalité	

BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX		
24 rue des Closiaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	du n°57 au n°97 (n° impairs)	du n°64 au n°112 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°39 au n°99 (n° impairs)	du n° 32 au n° 70 (n° pairs)
Rue Denis Gogue	du n°2 au n°54 (n° pairs)	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°2 au n°12 (n° pairs)	
Rue Pierre Louvrier	du n°2 au n°12 (n° pairs)	
Sentier de la Belle Image	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : GYMNASE DES CLOSLIAUX		
24 rue des Closiaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Pierre Louvrier	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°1 au n°67 (n° impairs)	du n°2 au n°78 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°72 au n°88 (n° pairs)	
Impasse des Groux	Totalité	
Impasse des Vignes	Totalité	
Rue de la Voie Verte	Totalité	
Rue Denis Abraham	Totalité	
Rue des Closiaux	du n°1 au n°37 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue des Groux	Totalité	
Rue des Roissys	du n°1 au n°61 (n° impairs)	
Rue des Travers-Loups	Totalité	
Rue des Vignes	du n°1 au n°39 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue Louis Dupont	du n°2 au n°22 (n° pairs)	
Rue Louis Guespin	Totalité	
Rue Marie Doffe	du n°2 au n°16 (n° pairs)	
Rue Martial Grandchamp	Totalité	
Rue Pierre Louvrier	du n°14 au n°56 (n° pairs)	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
6 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Baudry	Totalité	
Allée Blanche	Totalité	
Allée des Groseilliers	Totalité	
Allée des Pommiers	Totalité	
Allée du Filon	Totalité	
Allée Louise	Totalité	
Allée Nouvelle	Totalité	
Allée Victor Hugo	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°69 au n°129 (n° impairs)	du n°80 au n°146 (n° pairs)
Avenue Victor Hugo	du n°90 au n°174 (n° pairs)	
Impasse Gaston	Totalité	
Rue Adèle	Totalité	
Rue des Closiaux	du n°39 au n°111 (n° impairs)	du n°40 au n°120 (n° pairs)
Rue des Petits Pois	Totalité	
Rue des Roissys	du n°63 au n°117 (n° impairs)	du n°84 au n°86 (n° pairs)
Rue des Vignes	du n°41 au n°93 (n° impairs)	du n°40 au n°82 (n° pairs)
Rue Henriette	Totalité	
Rue Louis Georges	Totalité	
Rue Marcel Doret	Totalité	
Rue Marie Doffe	du n°1 au n°27 (n° impairs)	
Rue Pierre Louvrier	du n°15 au n°55 (n° impairs)	
Rue Roger	Totalité	
Sentier des Petits Pois	Totalité	
Villa André	Totalité	
Villa des Closiaux	Totalité	
Villa Ginette	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
6 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Beausoleil	Totalité	
Allée Bel Air	Totalité	
Allée Bouillet	Totalité	
Allée Bréant	Totalité	
Allée de l'Avenir	Totalité	
Allée des Framboisiers	Totalité	
Allée des Gamets	Totalité	
Allée des Garrements	Totalité	
Allée des Jardins	Totalité	
Allée des Rosiers	Totalité	
Allée du Coteau	Totalité	
Allée Pierre Loti	Totalité	
Avenue Marguerite Renaudin	du n°131 au n°199 (n° impairs)	du n°148 au n°220 (n° pairs)
Cité des Cerisiers	Totalité	
Impasse Drouet Peupion	Totalité	
Rue des Garrements	Totalité	
Rue des Roissys	du n°119 au n°201 (n° impairs)	du n°110 au n°200 (n° pairs)
Rue Drouet Peupion	Totalité	
Rue François Etienne	Totalité	
Rue Hébert	du n°53 au n°69 (n° impairs)	du n°52 au n°64 (n° pairs)
Rue Lazare Carnot	du n°23 au n°111 (n° impairs)	du n°20 au n°90 (n° pairs)
Rue Paul Eluard	Totalité	
Sentier du Fond des Roissys	Totalité	
Villa du Coteau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
6 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	du n°114 au n°172 (n° pairs)	
Avenue Victor Hugo	du n°101 au n°173 (n° impairs)	
Rue des Leux	Totalité	
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Lazare Carnot	du n°2 au n°18 (n° pairs)	
Rue Paul Bert	Totalité	
Rue Pierre Louvrier	du n°1 au n°13 (n° impairs)	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES FERRY - 154 avenue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Antoine Grossin	Totalité	
Avenue Victor Hugo	du n°175 au n°235 (n° impairs)	du n°176 au n°248 (n° pairs)
Boulevard des Frères Vigouroux	Totalité	
Cité Victor Hugo	Totalité	
Côteau des Vignes	Totalité	
Impasse de Vanves	Totalité	
Rue Hébert	du n°15 au n°51 (n° impairs)	du n°18 au n°50 (n° pairs)
Rue Lazare Carnot	du n°1 au n°21 (n° impairs)	
Rue Parmentier	Totalité	
Villa de la Gare	Totalité	
Villa Elise	Totalité	
Villa Jeanne d'Arc	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DE LA FOURCHE – 216 avenue Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Paix	Totalité	
Avenue du Docteur Calmette	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	n°175 au n°263 (n° impairs)	du n°174 au n°230 (n° pairs)
Place de la Gare	Totalité	
Rue de Vanves	Totalité	

SUITE BUREAU N° 14		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Clos Montholon	Totalité	
Rue Hébert	du n°1 au n°13 (n° impairs)	du n°2 au n°16 (n° pairs)
Rue Pierre Baudry	Totalité	
Villa Jeanne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GYMNASE CONDORCET 52 rue Condorcet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Brissard	Totalité	
Rue Brissard	Totalité	
Rue Cécile Dinant	Totalité	
Rue Condorcet	du n°53 au n°107 (n° impairs)	du n°2 au n°88 (n° pairs)
Rue de Fleury	du n°1 au n°81Q (n° impairs)	du n°2 au n°36 (n° pairs)
Rue de Liège	Totalité	
Rue des Tricots	Totalité	
Rue du Chemin Vert	Totalité	
Rue Ferdinand Buisson	Totalité	
Rue Gambetta	Totalité	
Rue Pascal	Totalité	
Villa Désiré Filleaud	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DU MOULIN DE PIERRE Petit sentier des Rochers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Balanche	Totalité	
Allée Condorcet	Totalité	
Avenue Jean Jaurès	du n°99 au n°173 (n° impairs)	
Passage Dorliat	Totalité	
Rue Alexandre Barbaroux	Totalité	
Rue Condorcet	du n°1 au n°51 (n° impairs)	
Rue Denis Gogue	du n°56 au n°98 (n° pairs)	
Rue des Volontaires	Totalité	
Rue du Moulin de Pierre	du n°31 au n°89 (n° impairs)	du n°68 au n°74 (n° pairs)
Rue Emmanuel Sarty	du n°47 au n°79 (n° impairs)	du n°40 au n°80 (n° pairs)
Rue Pethuis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS 11-13 rue des Rochers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Denis Gogue	du n°1 au n°91 (n° impairs)	
Rue des Rochers	Totalité	
Rue des Sablons	du n°2 au n°58 (n° pairs)	
Rue des Truilles	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°7 au n°119 (n° impairs)	du n°14 au n°110 (n° pairs)
Rue du Moulin de Pierre	du n°1 au n°29 (n° impairs)	du n°2 au n°66 (n° pairs)
Rue Emmanuel Sarty	du n°1 au n°45 (n° impairs)	du n°2 au n°38 (n° pairs)
Rue Henri Golaudin	du n°1 au n°15 (n° impairs)	du n°2 au n°12 (n° pairs)
Rue Lacombe	du n°1 au n°29 (n° impairs)	
Rue Pierre Brossolette	Totalité	
Sentier des Hauts Montrous	Totalité	
Sentier des Rochers	Totalité	
Villa de l'Union	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE DES ROCHERS 43 rue d'Estienne d'Orves		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Sèvres	Totalité	
Allée des Téléphones	Totalité	
Allée Louis Moignard	Totalité	
Allée Oellers	Totalité	
Avenue Adolphe Schneider	du n°1 au n°25 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)

SUITE BUREAU N°18		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Henri Barbusse	du n°1 au n°69 (n° impairs)	du n°2 au n°46 (n° pairs)
Cité de la Pépinière	Totalité	
Impasse de la Vallée	Totalité	
Passage de la Vallée	Totalité	
Rue des Sablons	du n°1 au n°59 (n° impairs)	
Rue du Trosy	du n°55 au n°77 (n° impairs)	
Rue Fournier	Totalité	
Rue Frédéric Mistral	Totalité	
Rue Henri Golaudin	du n°17 au n°51 (n° impairs)	du n°14 au n°48 (n° pairs)
Rue Jean Georget	Totalité	
Rue Lacombe	du n°2 au n°44 (n° pairs)	
Rue Lily	Totalité	
Rue Marguerite	Totalité	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n°28 au n°72 (n° pairs)	
Rue du Président Roosevelt	du n°1 au n°45 (n° impairs)	
Villa d'Estienne d'Orves	Totalité	
Villa Louis Grossin	Totalité	
Villa Pavillon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DES ROCHERS 125 rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Clos Fleury	Totalité	
Allée Isabelle	Totalité	
Avenue Adolphe Schneider	du n°27 au n°83	du n°20 au n°83
Fontaine Sainte-Marie	Totalité	
Rue Alfred	Totalité	
Rue Brignole Galliera	Totalité	
Rue Constant Pape	Totalité	
Rue de Fleury	du n°127 au n°205 (n° impairs)	
Rue de la Platrière	Totalité	
Rue de la Roue	Totalité	
Rue de la Vallée du Bois	Totalité	
Rue des Chataigniers	Totalité	
Rue des Fougères	Totalité	
Rue du Cèdre	Totalité	
Rue Edouard	Totalité	
Rue Emilienne	Totalité	
Villa Schneider	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FLEURY 97 rue de Fleury		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Charles Louis	Totalité	
Allée de Bellevue	Totalité	
Allée de la Vallée	Totalité	
Allée de l'Ile	Totalité	
Allée des Matrets	Totalité	
Allée des Quatre Chemins	Totalité	
Allée des Villas	Totalité	
Allée Gambrinus	Totalité	
Allée Yvonne	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°71 au n°139 (n° impairs)	du n°48 au n°204 (n° pairs)
Passage Fleury	Totalité	
Rue Antoine Courbarien	Totalité	
Rue Arsène Georges	Totalité	
Rue d'Arménie	Totalité	
Rue de Fleury	du n°83 au n°125 (n° impairs)	du n°38 au n°116 (n° pairs)
Rue de Percy	Totalité	
Rue de Verdun	Totalité	
Rue des Chaillots	Totalité	

CLAMART – Composition des bureaux de vote

SUITE BUREAU N°20		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue des Monts	Totalité	
Rue des Vezous	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°121 au n°175 (n° impairs)	du n°112 au n°154 (n° pairs)
Rue du Général Négrier	Totalité	
Rue du Lieutenant Raoul Batany	Totalité	
Rue du Pont d'Amour	Totalité	
Rue Georges Leblanc	Totalité	
Rue Jacques Delille	Totalité	
Sentier des Loges	Totalité	
Sentier des Montquartiers	Totalité	
Sentier des Montrous	Totalité	
Sentier des Plains	Totalité	
Sentier des Pucelles	Totalité	
Sentier des Vezous	Totalité	
Sentier du Chemin de Fer Sud	Totalité	
Vieux chemin de Fleury	Totalité	
Villa des Cerisiers	Totalité	
Villa des Monts	Totalité	
Villa des Vallées	Totalité	
Villa Fleury	Totalité	
Villa Percy	Totalité	
Villa Perthuis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL		
16 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Chevreuse	Totalité	
Allée Marie-Thérèse	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°1 au n°339 (n° impairs)	du n°2 au n°338 (n° pairs)
Boulevard du Moulin de la Tour	Totalité	
Carrefour du 8 Mai 1945	Totalité	
Chemin de la Fosse Bazin	Totalité	
Impasse de la Tour	Totalité	
Impasse des Carnets	Totalité	
Impasse du Midi	Totalité	
Route de la Porte de Châtillon	Totalité	
Rue Albert Neveu	Totalité	
Rue Anatole France	Totalité	
Rue Antoine Chanut	Totalité	
Rue de la Cavée	Totalité	
Rue des Carnets	Totalité	
Rue des Feuillants	Totalité	
Rue du Champ Faucillon	Totalité	
Rue du Midi	Totalité	
Rue du Soleil Levant	Totalité	
Rue Gabrielle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL		
16 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Bois Tardieu	du n°2 au n°32 (n° pairs)	
Avenue du Progrès	Totalité	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°101 au n°171 (n° impairs)	du n°108 au n°158 (n° pairs)
Rue de la Porte de Trivaux	du n°1 au n°167 (n° impairs)	du n°2 au n°108 (n° pairs)
Rue des Pommiers	Totalité	
Rue des Sorbiers	Totalité	
Rue du Docteur Roux	Totalité	
Rue Pierre Bogaert	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER JARDIN PARISIEN		
20 rue du Parc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Claude Trebignaud	Totalité	
Avenue des Acacias	Totalité	
Avenue des Marronniers	Totalité	
Avenue des Platanes	Totalité	
Passage Planchais	Totalité	
Rue Crouy	Totalité	
Rue des Aubépines	Totalité	
Rue des Charmettes	Totalité	
Rue des Coquelicots	Totalité	
Rue des Epis d'Or	Totalité	
Rue du Parc	Totalité	
Rue Kermen	Totalité	
Rue Léon Cambillard	Totalité	
Rue Monplaisir	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : COLLEGE PETITS PONTS		
7 rue de Vendée		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Chemin des Petits Ponts	Totalité	
Rue Andras Beck	Totalité	
Rue de Champagne	du n°1 au n°17 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)
Rue de la Porte de Trivaux	du n°169 au n°183 (n° impairs)	
Rue de Provence	Totalité	
Rue de Vendée	Totalité	
Rue Jeanne Hachette	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : COLLEGE PETITS PONTS		
7 rue de Vendée		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Corse	Totalité	
Allée de la Chapelle	Totalité	
Allée du Berry	Totalité	
Allée du Dauphiné	Totalité	
Rue de Champagne	du n°19 au n°121 (n° impairs)	du n°20 au n°98 (n° pairs)
Rue de Gascogne	Totalité	
Rue de Normandie	du n°1 au n°27 (n° impairs)	du n°2 au n°34 (n° pairs)
Rue de Picardie	Totalité	
Rue de Versailles	Totalité	
Voie d'Igny	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR – 9 rue de Bretagne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue d'Alsace	Totalité	
Rue de l'Île de France	du n°1 au n°23 (n° impairs)	du n°2 au n°4 (n° pairs)
Rue de Lorraine	Totalité	
Rue de Normandie	du n°29 au n°61	du n°36 au n°52
Rue du Béarn	Totalité	
Rue du Maine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LEOPOLD SEDAR SENGHOR – 9 rue de Bretagne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Nouvelle Poste	Totalité	
Allée du Nivernais	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°341 au n°445 (n° impairs)	du n°340 au n°444 (n° pairs)
Avenue Galilée	Totalité	
Avenue Newton	Totalité	
Avenue Réaumur	Totalité	

SUITE BUREAU N°27		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Collet Ferry	Totalité	
Rue d'Auvergne	Totalité	
Rue de Bourgogne	Totalité	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue de l'Île de France	du n°55 au n°79 (n° impairs)	du n°6 au n°32 (n° pairs)
Rue de Touraine	Totalité	
Villa des Entrepreneurs	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC 44 route du Pavé Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Route du Pavé Blanc	du n°1 au n°133 (n° impairs)	du n°2 au n°94 (n° pairs)
Rue Danton	Totalité	
Rue de la Plaine	Totalité	
Rue de la Porte de Trivaux	du n°185 au n°207 (n° impairs)	du n° 110 au n° 142 (n° pairs)
Rue Diderot	Totalité	
Rue du Capitaine Deullin	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue Marie Fichet	du n°1 au n°35 (n° impairs)	du n°2 au n°30 (n° pairs)
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : CENTRE SOCIO CULTUREL DU PAVE BLANC 44 route du Pavé Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Stendhal	Totalité	
Route du Pavé Blanc	du n°135 à la fin (n° impairs)	
Rue Boileau	Totalité	
Rue Bossuet	Totalité	
Rue Corneille	Totalité	
Rue Racine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART Allée du Gymnase		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Bernard de Ventadour	Totalité	
Allée de Montesquieu	Totalité	
Allée de Toulouse Lautrec	Totalité	
Allée Jean-Auguste Ingres	Totalité	
Rue Antoine Bourdelle	Totalité	
Rue d'Artois	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART Allée du Gymnase		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Totalité	
Avenue Denis Papin	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°447 au n°551 (n° impairs)	du n°446 au n°546 (n° pairs)
Place d'Avionville	Totalité	
Rond-point du Général Leclerc	Totalité	
Rue Charles Debry	Totalité	
Rue de la Bourcillière	Totalité	
Rue de la Gaité	Totalité	
Rue de Plaisance	du n°1 au n°25Q (n° impairs)	du n°2 au n°34 (n° pairs)
Rue du Bois	Totalité	
Rue du Capitaine Tarron	Totalité	
Rue du Commandant Duval	Totalité	
Rue Edison	Totalité	
Rue Marconi	Totalité	
Rue Marie Fichet	du n°37 au n°83 (n° impairs)	du n°32 au n°76 (n° pairs)
Rue Nieuport	Totalité	
Rue Perreyon	Totalité	
Rue Voltaire	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°32	
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	
Allée du Gymnase	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Antoine Portal	Totalité
Allée Clément Ader	Totalité
Allée des Pyrénées	Totalité
Allée Dewottine	Totalité
Allée Gaston Dupouy	Totalité
Allée la Pérouse	Totalité
Allée Latécoère	Totalité
Allée Pierre Benoît	Totalité
Allée Pierre de Fermat	Totalité
Rue des Flandres	Totalité
BUREAU DE VOTE N°33	
Lieu de vote : COMPLEXE SPORTIF DU PETIT CLAMART	
Allée du Gymnase	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Sygrie	Totalité
Avenue du Général Eisenhower	Totalité
Avenue du Petit Clamart	Totalité
Route de la Garenne	Totalité
Rue de la Liberté	Totalité
Rue de l'Espérance	Totalité
Rue de Plaisance	du n°27 à la fin (n° impairs) du n°36 à la fin (n° pairs)
Rue des Bergères	Totalité
Rue des Bosquets	Totalité
Rue des Fleurs	Totalité
Rue des Lilas	Totalité
Rue des Plantes	Totalité
Rue des Prés	Totalité
Rue Marie Fichet	du n°85 au n°129 (n° impairs) du n°78 au n°126 (n° pairs)
Rue Pasteur	Totalité
Rue Paul Andrillon	Totalité
BUREAU DE VOTE N°34	
Lieu de vote : MAISON DES SPORTS	
Place Hunebelle	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Grand Cèdre	totalité
Place Jules Hunebelle	totalité
Route du Vieux Cimetière	totalité
Rue de Bièvres	du n°2 au n°90 (n° pairs)
Rue de l'Est	totalité
Rue de l'Ouest	totalité
Rue de Meudon	totalité
Rue du Nord	totalité
Rue du Sud	totalité
Rue Duffaut	totalité
Rue Fauveau	totalité
Rue Fillassier	totalité
Rue Princesse	totalité
Rue Taboise	totalité

BUREAU DE VOTE N°35		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET		
11 mail des Hauts Jardins		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Baptiste Clément	du n°1 au n°25bis (n° impairs)	du n°2 au n°36 (n° pairs)
Boulevard Saint-Jérôme	totalité	
Impasse des Hauts Jardins	totalité	
Mail des Hauts Jardins	totalité	
Rue Alphonse Daudet	totalité	
Rue de Fontenay	du n°1 au n°9 (n° impairs)	du n°2 au n°8 (n° pairs)
Rue François Desprez	totalité	
Rue Pierre Corby	du n°1 au n°13 (n° impairs)	du n°2 au n°18 (n° pairs)
Rue Saint-Christophe	totalité	
Rue Traversière	totalité	
Sentier Saint-Christophe	totalité	
Villa Bourgeois	totalité	
Villa Saint Christophe	totalité	



PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018-143 du 8 août 2018
instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2017-175 du 22 août 2017 instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne,

Vu la demande du maire de Clichy-la-Garenne en date du 19 juillet 2018,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Clichy-la-Garenne sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (5 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 9 : Clichy), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie 80 boulevard Jean Jaurès

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 11 mars 2019.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Clichy-la-Garenne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 08/08/2018

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

CLICHY-LA-GARENNE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-143 du 8 août 2018

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE DE CLICHY	80 boulevard Jean Jaurès	N° 9 - Clichy
2	GYMNASE HENRI BARBUSSE	111 rue Henri Barbusse	N° 9 - Clichy
3	ECOLE JULES FERRY MIXTE A	7 rue Dagobert	N° 9 - Clichy
4	ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE	53 rue Gaston Paymal	N° 9 - Clichy
5	ECOLE JULES FERRY MIXTE B	2 bis rue Dagobert	N° 9 - Clichy
6	ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE	53 rue Gaston Paymal	N° 9 - Clichy
7	ECOLE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	17 rue Palloy	N° 9 - Clichy
8	ESPACE HENRY MILLER	3 rue du Docteur Calmette	N° 9 - Clichy
9	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE B	6 rue Foucault	N° 9 - Clichy
10	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A	2 rue Foucault	N° 9 - Clichy
11	ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO	9 rue Foucault	N° 9 - Clichy
12	FOYER GASTON ROCHE	8 rue Pierre Curie	N° 9 - Clichy
13	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A	2 rue Foucault	N° 9 - Clichy
14	ECOLE MATERNELLE CONDORCET	18-20, rue de Belfort	N° 9 - Clichy
15	MAISON DES ASSOCIATIONS	80 boulevard du Général Leclerc	N° 9 - Clichy
16	ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES	5 rue René Vézien	N° 9 - Clichy
17	ECOLE JEAN JAURES	14 rue Alexandre Antonini	N° 9 - Clichy

CLICHY-LA-GARENNE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
18	ECOLE JEAN JAURES	14 rue Alexandre Antonini	N° 9 - Clichy
19	PAVILLON VENDOME	7 rue du Landy	N° 9 - Clichy
20	ECOLE JULES FERRY MIXTE A	7 rue Dagobert	N° 9 - Clichy
21	ECOLE PRIMAIRE ARAGON	9 rue Willy Brandt	N° 9 - Clichy
22	ECOLE PRIMAIRE ARAGON	9 rue Willy Brandt	N° 9 - Clichy
23	CENTRE DE LOISIRS LES PETITS ACROBATES	3 rue Georges Seurat	N° 9 - Clichy
24	ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI	29 avenue Claude Debussy	N° 9 - Clichy
25	ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI	29 avenue Claude Debussy	N° 9 - Clichy
26	ECOLE PASTEUR MIXTE A	4 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
27	ECOLE PASTEUR MIXTE B	2 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
28	ECOLE MATERNELLE PREVERT	20-22 rue des Cailloux	N° 9 - Clichy
29	ECOLE MATERNELLE PREVERT	20-22 rue des Cailloux	N° 9 - Clichy
30	MAIRIE DE CLICHY	80 boulevard Jean Jaurès	N° 9 - Clichy
31	COLLEGE VAN GOGH	19 rue Gustave Eiffel	N° 9 - Clichy
32	ECOLE MATERNELLE PASTEUR	6 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
33	ECOLE MATERNELLE FOURNIER	11 rue Fournier	N° 9 - Clichy

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1			
Lieu de vote : MAIRIE DE CLICHY			
80 boulevard Jean Jaurès			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 83 au n° 109	N° 80	Côté pair du n° 92 au n° 114
Passage Paillé	Totalité		
Place Danièle Casanova	Totalité		
Place du Marché	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Place Saint Vincent de Paul	Côté impair du n° 1 à la fin		
Rue Charles et René Auffray	Côté impair du n° 1 au n° 13		
Rue d'Estienne d'Orves	Côté pair du n° 2 au n° 10		
Rue Dagobert	Côté impair du n° 21 au n° 23		
Rue de l'Ancienne Mairie	Côté impair du n° 13 au n° 17	Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue de l'Avenir	Côté pair du n° 40 au n° 98		
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 69 à la fin	Côté pair du n° 64 au n° 74	
Rue de Paris	Côté pair du n° 90 au n° 104		
Rue du Guichet	Du n° 1 au n° 18		
Rue du Landy	Côté pair du n° 4 au n° 8		
Rue Marcelin Berthelot	Côté impair du n° 1 au n° 99		
Rue Martre	Côté impair du n° 91 au n° 109		
Rue Médéric	Côté pair du n° 2 au n° 18		
BUREAU DE VOTE N° 2			
Lieu de vote : GYMNASE HENRI BARBUSSE			
111 rue Henri Barbusse			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Léon Gambetta	Côté pair du n° 2 au n° 48	Côté impair du n° 25 au n° 39	
Boulevard du Général Leclerc	N° 61		
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 21 au n° 33	Côté pair du n° 38 au n° 42	
Rue Gaston Paymal	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 103 au n° 139	Côté pair du n° 68 au n° 94	
Rue Martre	Côté pair du n° 54 au n° 56	Côté pair du n° 60 au n° 70	
Rue Morice	Côté impair du n° 1 au n° 27		
BUREAU DE VOTE N° 3			
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE A			
7 rue Dagobert			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 67 au n° 81	Côté pair du n° 64 au n° 78	Côté pair du n° 82 au n° 90
Rue Charles et René Auffray	Côté pair du n° 2 au n° 32		
Rue Dagobert	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue de Paris	Côté pair du n° 72 au n° 88		
Rue Marcelin Berthelot	Côté pair du n° 2 au n° 98		
Rue Martre	Côté impair du n° 55 au n° 63		
Rue Victor Méric	Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 1 au n° 7		
BUREAU DE VOTE N° 4			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE - 53 rue Gaston Paymal			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Léon Gambetta	Côté impair du n° 1 au n° 23		
Rue Charles et René Auffray	Côté impair du n° 15 au n° 21		
Rue Dagobert	Côté pair du n° 10 au n° 16		
Rue Gaston Paymal	Côté impair du n° 9 au n° 35		
Rue Martre	Côté impair du n° 65 au n° 71	Côté pair du n° 72 au n° 90	
Rue Palloy	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 32	
Rue Villeneuve	Côté pair du n° 2 au n° 26		
BUREAU DE VOTE N° 5			
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE B - 2 bis rue Dagobert			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 41 au n° 65	Côté pair du n° 22 au n° 62	
Place des Martyrs de l'occupation Allemande	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 22	
Rue de Paris	Côté pair du n° 44 au n° 70		
Rue du Docteur Calmette	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 24	
Rue du Docteur Emile Roux	Côté impair du n° 5 au n° 99		
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 71 au n° 101	Côté pair du n° 36 au n° 66	
Rue Martre	Côté impair du n° 15 au n° 41		
Rue Victor Méric	Côté pair du n° 12 au n° 34		

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°6			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE			
53 rue Gaston Paymal			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Passage Reflut		Côté impair du n° 1 au n° 99	
Rue Albert Dhalenne		Du n° 1 au n° 99	
Rue Alfred Couillard		Côté impair du n° 1 au n° 99	
Rue Charles Paradinas		Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté impair du n° 13 au n° 21
Rue Dagobert		Côté pair du n° 18 au n° 36	
Rue du Landy		Côté pair du n° 10 au n° 34	
Rue Gaston Paymal		Côté impair du n° 37 au n° 51	Côté pair du n° 34 au n° 50
Rue Martre		Côté impair du n° 73 au n° 89	Côté pair du n° 92 au n° 102
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 9 au n° 37	
BUREAU DE VOTE N°7			
Lieu de vote : ECOLE LEOPOLD SEDAR SENGHOR			
17 rue Palloy			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allées Léon Gambetta		Côté impair du n° 41 au n° 47	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 63 au n° 75	
Rue d'Alsace		Côté impair du n° 35 au n° 65	Côté pair du n° 44 au n° 76
Rue du Père Talvas		Du n° 1 au n° 99	
Rue Gaston Paymal		Côté pair du n° 8 au n° 32	
Rue Georges Courteline		Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair n° 2
Rue Palloy		Côté impair du n° 13 au n° 43	Côté pair du n° 34 au n° 54
Rue Villeneuve		Côté pair du n° 28 au n° 46	
BUREAU DE VOTE N°8			
Lieu de vote : ESPACE HENRY MILLER			
3 rue du Docteur Calmette			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès		Côté impair du n° 1 au n° 39	Côté pair du n° 2 au n° 20
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 5 au n° 23	Côté impair du n° 27 au n° 47
Rue Bonnet		Du n° 1 au n° 99	
Rue de Paris		Côté pair du n° 2 au n° 42	
Rue du Docteur Emile Roux		Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue du Huit Mai 1945		Du n° 1 au n° 99	
Rue Klock		Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Martre		Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 24
BUREAU DE VOTE N°9			
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE B			
6 rue Foucault			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Impasse Barbier		Du n° 1 au n° 99	
Rue Foucault		Côté impair du n° 1 au n° 17	
Rue Klock		Côté impair du n° 1 au n° 31	
Rue Martre		Côté pair du n° 26 au n° 52	
Rue Morice		Côté pair du n° 2 au n° 30	
BUREAU DE VOTE N°10			
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A			
2 rue Foucault			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 49 au n° 55	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 49 au n° 81	
Rue Curton		du n° 1 au n° 99	
Rue d'Alsace		Côté impair du n° 9 au n° 19	Côté pair du n° 18 au n° 28
Rue Foucault		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Fouquet		Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue Henri Poincaré		Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Klock		N° 33	Côté pair du n° 10 au n° 34
Rue Martissot		Côté impair du n° 1 au n° 3	
Rue Morice		Côté pair du n° 32 à la fin	
Rue Pierre Curie		Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue Poyer		Côté impair du n° 1 au n° 15	Côté pair du n° 10 au n° 16
Rue Trouillet		Du n° 1 au n° 20	

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°11			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO			
9 rue Foucault			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 5 au n° 27	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 83 au n° 85	Côté pair du n° 12 au n° 78
Impasse de la Briqueterie		Du n° 1 au n° 99	
Passage Abel Varet		Du n° 1 au n° 21	
Passage Nivert		Du n° 1 au n° 99	
Rue Auboin		Côté impair du n° 15 au n° 23	
Rue d'Alsace		Côté impair du n° 1 au n° 7	
Rue du dix neuf Mars 1962		Du n° 1 au n° 99	
Rue Fanny		Côté impair du n° 13 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 20
Rue Martissant		Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Poyer		Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Rouget de Lisle		Du n° 1 au n° 99	
Rue Simonneau		Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 18
Villa Isidore Ponce		Du n° 1 au n° 99	
BUREAU DE VOTE N°12			
Lieu de vote : FOYER GASTON ROCHE			
8 rue Pierre Curie			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Marie Bréchet		Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 98
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 29 au n° 47	Côté pair du n° 6 au n° 24
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 87 au n° 95	Côté pair du n° 84 au n° 136
Rue d'Alsace		Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue Klock		Côté impair du n° 35 au n° 45	Côté pair du n° 36 au n° 42
Rue Martissant		Côté impair du n° 5 au n° 9	Côté pair du n° 8 au n° 14
Rue Morel		Côté impair du n° 13 au n° 51	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Morillon		Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 8
Rue Pierre Curie		Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Touzet		N° 1	Côté impair du n° 23 à la fin
		N° 2	Côté pair du n° 20 à la fin
BUREAU DE VOTE N°13			
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A			
2 rue Foucault			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 57 au n° 59	Côté pair du n° 26 au n° 56
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 97 au n° 115	
Rue Achille Adam		Du n° 1 au n° 9	
Rue d'Alsace		Côté pair du n° 30 au n° 36	
Rue de Belfort		Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue Georges Soret		Du n° 1 au n° 99	
Rue Henri Barbusse		Côté pair du n° 96 au n° 100	
Rue Henri Poincaré		Côté impair du n° 13 au n° 19	Côté pair du n° 16 au n° 20
Rue Klock		Côté impair du n° 47 au n° 49	Côté pair du n° 44 au n° 58
Rue Madame de Sanzillon		Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Madame de Staël		Côté impair du n° 19 au n° 21	N° 25
Rue Martissant		Côté impair du n° 11 au n° 15	Côté impair du n° 19 au n° 23
			Côté pair du n° 16 au n° 26
Rue Morice		Côté impair du n° 29 au n° 37	
Rue Pierre Curie		Du n° 12 au n° 19	
Rue Souchal		Du n° 1 au n° 99	
BUREAU DE VOTE N°14			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CONDORCET			
18-20 rue de Belfort			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 117 au n° 139	
Rue de Belfort		Côté impair du n° 13 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 30
Rue Henri Poincaré		Du n° 21 au n° 27	
Rue Klock		Côté impair du n° 51 au n° 53	
Rue Madame de Sanzillon		Côté pair du n° 8 au n° 40	
Rue Madame de Staël		Côté pair du n° 16 au n° 26	
Rue Pierre Curie		Côté impair du n° 21 au n° 29	Côté pair du n° 20 au n° 98

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : MAISON DES ASSOCIATIONS		
80 boulevard du Général Leclerc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc	Côté pair du n° 58 au n° 78	
Impasse Dumur	Du n° 1 au n° 99	
Parc Roger Salengro	Du n° 1 au n° 99	
Place de la République François Mitterrand	Du n° 1 au n° 10	
Rue du Général Roguet	Côté pair du n° 2 au n° 24	
Rue Georges Boisseau	Côté impair du n° 15 au n° 53	
Rue Madame de Sanzillon	Côté impair du n° 1 au n° 37	
Rue Villeneuve	Côté pair du n° 48 au n° 54	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES		
5 rue René Vézuel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 81 au n° 95	
Passage Reflut	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Alexandre Antonini	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Alfred Couillard	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 67 au n° 87	Côté pair du n° 82 au n° 90
Rue des Bateliers	Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue du Landy	Côté impair du n° 21 au n° 53	Côté pair du n° 36 au n° 56
Rue René Vézuel	Du n° 1 au n° 7	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 39 au n° 45	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES		
14 rue Alexandre Antonini		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Alexandre Antonini	Côté impair du n° 11 au n° 17	Côté pair du n° 16 au n° 26
Rue d'Estienne d'Orves	Côté impair du n° 9 bis au n° 21	
Rue de Stepney	Côté pair du n° 2 au n° 4	
Rue des Bateliers	Côté impair du n° 21 au n° 29	Côté pair du n° 18 au n° 22
Rue du Onze Novembre 1918	Du n° 1 au n° 17	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n° 13 au n° 17	Côté pair du n° 14 au n° 30
Rue Léon Blum	Côté impair du n° 19 au 25 quater	Côté pair du n° 10 au n° 14
Rue Marc Sangnier	Côté impair du n° 1 au n° 7	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté pair du n° 12 au n° 20	
Rue Martre	Côté pair du n° 122 au n° 138	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES		
14 rue Alexandre Antonini		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès	Côté pair du n° 140 à la fin	
Place des Docteurs Bonamy	Côté impair du n° 1 au n° 5	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 76 au n° 102	
Rue de Stepney	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 6 au n° 8
Rue Léon Blum	Côté impair du n° 9 au n° 15	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Du n° 1 au n° 9	
Rue Martre	Côté pair du n° 140 au n° 144	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : PAVILLON VENDOME		
7 rue du Landy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès	Côté pair du n° 116 au n° 138	
Rue d'Estienne d'Orves	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 12 au n° 22
Rue des Bateliers	Côté impair du n° 1 au n° 19	
Rue du Landy	Côté impair du n° 1 au n° 19	
Rue Gabriel Péri	Du n° 1 au n° 11	
Rue Léon Blum	Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Martre	Côté impair du n° 111 au n° 131	Côté pair du n° 104 au n° 120
Villa Jean Jaurès	Du n° 1 au n° 99	

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°20			
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE A			
7 rue Dagobert			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès		Côté impair du n° 111 à la fin	
Quai de Clichy		Côté pair du n° 50 au n° 74	
Rue de l'Avenir		Côté impair du n° 43 au n° 49	
Rue du Chemin Vert		Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue du Port		Côté impair du n° 5 au n° 11	Côté pair du n° 8 au n° 12
Rue Leroy		Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Médéric		Côté pair du n° 20 au n° 52	
Rue Pierre Bérégovoy		Côté impair du n° 41 au n° 51	Côté pair du n° 58 au n° 62
BUREAU DE VOTE N°21			
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE ARAGON			
9 rue Willy Brandt			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Jean Prouvé		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 141 au n° 171	Côté pair du n° 140 au n° 144
Rue Georges Boisseau		Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 20
Rue Madame de Sanzillon		Côté impair du n° 39 au n° 99	Côté pair du n° 42 au n° 72
Rue Mozart		Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 30
Rue Olof Palme		Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Pierre Dreyfus		Du n° 1 au n° 99	
Rue Yitzhak Rabin		Du n° 1 au n° 99	
BUREAU DE VOTE N°22			
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE ARAGON			
9 rue Willy Brandt			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Jean Prouvé		Côté impair du n° 1 au n° 99	
Allée Van Gogh		Du n° 1 au n° 99	
Rue André Citroën		N° 7	Côté pair du n° 8 au n° 10
Rue des Trois Pavillons		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue du Général Roguet		Côté pair du n° 26 au n° 112	
Rue Georges Boisseau		Côté impair du n° 55 au n° 67	Côté pair du n° 22 au n° 98
Rue Mozart		Côté impair du n° 13 au n° 35	Côté pair du n° 34 au n° 98
Rue Olof Palme		N° 5	
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 63 au n° 87	Côté pair du n° 56 au n° 68
		Côté pair du n° 74 au n° 76	N° 82
Rue Willy Brandt		Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 98
Villa Simone Bigot		Du n° 1 au n° 99	
BUREAU DE VOTE N°23			
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS LES PETITS ACROBATES			
3 rue Georges Seurat			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Claude Debussy		Côté pair du n° 2 au n° 14	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 77 au n° 79	Côté impair du n° 97 au n° 115
		Côté pair du n° 80 au n° 98	Côté pair du n° 108 au n° 114
Place Jules Verne		N° 1	
Quai de Clichy		Côté pair du n° 104 au n° 128	
Rue Bardin		Côté impair du n° 1 au n° 15	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue d'Alsace		Côté pair du n° 78 au n° 80	
Rue du 18 juin 1940		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue du Général Roguet		N° 47	
Rue du Landy		N° 58	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny		Côté pair du n° 22 au n° 32	
Rue du Professeur René Leriche		Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue Jean Walter		N° 3	
Rue Léon Blum		Côté impair du n° 27 au n° 33 quater	
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 47 au n° 61	

BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI		
29 avenue Claude Debussy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Paul Signac	Du n° 1 au n° 18	
Allées de l'Europe	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Avenue Claude Debussy	Côté impair du n° 1 au n° 15	
Boulevard du Général Leclerc	Côté pair du n° 116 au n° 150	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 130 au n° 156	
Quai Eric Tabarly	Du n° 1 à la fin	
Rue des Frères Lumières	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue du Général Roguet	Côté pair du n° 114 à la fin	
Rue Georges Seurat	Côté impair du n° 1 au n° 13	
Rue Pierre Dac	Du n° 1 au n° 13	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI		
29 avenue Claude Debussy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Paul Signac	Du n° 19 au n° 21	
Allées de l'Europe	Côté pair du n° 8 au n° 98	
Avenue Claude Debussy	Du n° 16 au n° 35	
Boulevard du Général Leclerc	N° 100	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 158 au n° 202	
Rue des Trois Pavillons	Côté impair du n° 1 au n° 99	
Rue du Général Roguet	Côté impair du n° 95 au n° 119	
Rue Georges Seurat	Côté pair du n° 2 au n° 12	
Rue Jean Walter	Côté impair du n° 5 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue Marc Bloch	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 6
Rue Pierre	Côté impair du n° 1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE PASTEUR MIXTE A		
4 rue Ferdinand Buisson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 1 au n° 3	
Passage Berthier	Du n° 1 au n° 99	
Passage des Chasses	Côté impair du n° 1 au n° 99	
Passage du Puits Bertin	Côté impair du n° 1 au n° 31	Côté pair du n° 2 au n° 98
Quai de Clichy	Côté pair du n° 2 au n° 12	
Route d'Asnières	Côté impair du n° 1 au n° 25	Côté pair du n° 2 au n° 38
Rue Castérès	Côté impair du n° 1 au n° 49	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 40
Rue du Bac d'Asnières	Côté impair du n° 1 au n° 39	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 1 au n° 29	
Rue Petit	Côté impair du n° 1 au n° 39	Côté pair du n° 12 au n° 40
Rue Pierre Bérégovoy	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Villa Emile	Du n° 1 au n° 99	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE PASTEUR MIXTE B		
2 rue Ferdinand Buisson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Castérès	Côté pair du n° 30 au n° 98	
Rue de l'Abreuvoir	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue de l'Ancienne Mairie	Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue de l'Avenir	Côté pair du n° 26 au n° 38	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 47 au n° 67	Côté pair du n° 42 au n° 62
Rue de Paris	Côté impair du n° 97 au n° 117	
Rue Ferdinand Buisson	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Fernand Pelloutier	Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue Gesnoui	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Médéric	Côté impair du n° 1 au n° 15	
Rue Pasteur	Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 14

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PREVERT		
20-22 rue des Cailloux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Anatole France	Côté impair du n° 1 au n° 11	
Impasse des Cailloux	Du n° 1 au n° 99	
Rue Chance Milly	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 38
Rue de Paris	Côté impair du n° 1 au n° 13	
Rue des Cailloux	Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Henri Barbusse	Côté pair du n° 2 au n° 4	
Rue Marcel Paul	Du n° 1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PREVERT		
20-22 rue des Cailloux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Anatole France	Côté pair du n° 2 au n° 18	Côté pair du n° 26 au n° 32
Cité Jouffroy Renault	Du n° 1 au n° 99	
Rue de Paris	Côté impair du n° 15 au n° 45	
Rue des Cailloux	Côté impair du n° 15 au n° 39	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : MAIRIE DE CLICHY		
80 boulevard Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Anatole France	Côté impair du n° 13 au n° 23	Côté pair du n° 20 au n° 24
Cité Nouvelle	Du n° 1 au n° 99	
Rue Bertrand Sincholle	Du n° 1 au n° 99	
Rue Castères	Côté pair du n° 2 au n° 28	
Rue Chance Milly	Côté pair du n° 40 au n° 52	
Rue de Paris	Côté impair du n° 47 au n° 95	
Rue Germaine Dir	Du n° 1 au n° 99	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 53 au n° 69	Côté pair du n° 6 au n° 34
Rue Huntziger	Du n° 1 au n° 15	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : COLLEGE VAN GOGH		
19 rue Gustave Eiffel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage Emile Bernard	Du n° 1 à la fin	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 14 au n° 44	
Rue Camille Claudel	Du n° 1 au n° 999	
Rue du Bac d'Asnières	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Fournier	Côté impair du n° 1 au n° 7 et du n° 17 au n° 21	
Rue Gustave Eiffel	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 12
Rue Pierre Bérégovoy	Côté impair du n° 1 au n° 25	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PASTEUR		
6 rue Ferdinand Buisson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Passoir	Du n° 1 au n° 99	
Passage des Chasses	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue de l'Avenir	Côté impair du n° 21 au n° 41	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 7 au n° 45	
Rue Ferdinand Buisson	Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 8 au n° 20
Rue Fernand Pelloutier	Côté impair du n° 15 au n° 99	Côté pair du n° 18 au n° 34
Rue Gesnouin	Côté impair du n° 1 au n° 17	
Rue Geulin	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 8
Rue Jeanne d'Asnières	Du n° 1 au n° 99	
Rue Médéric	Côté impair du n° 17 au n° 21	
Rue Pasteur	Côté impair du n° 5 au n° 13	
Rue Petit	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Pierre Bérégovoy	Côté pair du n° 12 au n° 56	
Rue Valiton	Côté impair du n° 1 au n° 27	Côté pair du n° 2 au n° 34

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N°33 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FOURNIER 11 rue Fournier			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Quai de Clichy	Côté pair du n° 46 au n° 48		
Rue des Droits de l'Homme	Du n° 1 au n° 99		
Rue des Teinturiers	Du n° 1 au n° 99		
Rue du Port	Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Fournier	Côté impair du n° 9 au n° 13	Côté impair du n° 23 au n° 29	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Georges Quiclet	Du n° 1 au n° 99		
Rue Gustave Eiffel	Côté pair du n° 14 au n° 98		
Rue Médéric	Côté impair du n° 23 au n° 99		
Rue Pierre Bérégovoy	Côté impair du n° 27 au n° 39		

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>